

PROFESSEUR ADJOINT PEDAGOGIQUE de l'UPR de TOULOUSE MONTPELLIER

Contributions aux missions de l'Éducation Nationale en milieu pénitentiaire

L'adjoint(e) pédagogique seconde le-la directeur de l'unité pédagogique régionale (UPR) de Toulouse-Montpellier située à la direction régionale des services pénitentiaires (DISP) de Toulouse au département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DPIPFR).

Il-elle fait partie de l'équipe de direction de l'UPR avec le directeur des enseignements de l'EPM de Lavour, proviseur adjoint de l'UPR et il-elle contribue directement au pilotage régional de l'UPR et de ses unités locales d'enseignement.

La convention Nationale Éducation Nationale - Justice du 15 octobre 2019 et la circulaire d'orientation pour l'organisation de l'enseignement en milieu pénitentiaire du 9 mars 2020, prévoient le cadre de missions qui sont déclinées localement dans une lettre de mission du Directeur d'UPR qui est son autorité hiérarchique directe.

L'exercice professionnel se situe sur un plan régional, inter-académique et partenarial avec des contributions nationales.

Principales missions

- Favoriser un travail en réseau de l'ensemble des acteurs concernés par la prise en charge des publics détenus, d'une part dans le cadre de l'UPR et d'autre part avec les partenaires externes, en particulier tous les services de l'Administration pénitentiaire et de la PJJ à tous les niveaux de responsabilité.
- Co-animer le réseau des RLE et animer des groupes thématiques UPR de travail des personnels Education nationale et des assistants de formation pénitentiaire.
- Assurer le conseil pédagogique et technique aux 16 unités locales d'enseignement de l'UPR dans le cadre des conventions nationale, régionale et du projet d'UPR, en lien avec les corps d'inspection (avec la création de nouveaux établissements pénitentiaires, le nombre sera progressivement porté à 20 dans les 4 années qui viennent).
- Représenter, si besoin, le directeur de l'UPR, dans toutes les instances (conseils locaux d'enseignement, commissions d'incarcération des quartiers mineurs et de l'EPM, jurys d'examen, commissions de recrutement des professeurs, conseil inter-académique de la formation ...).
- Participer à toutes les réunions et instances de pilotage de l'UPR au niveau local, régional et national. Contribuer aux groupes de travail nationaux de l'enseignement en milieu pénitentiaire à la préparation de la commission nationale de suivi de l'enseignement en milieu pénitentiaire.
- Contribuer à l'actualisation et au suivi des objectifs régionaux de l'UPR et par déclinaison des projets d'ULE.
- Co-piloter les expérimentations pédagogiques dans l'UPR.
- Faire le lien avec les directions académiques des examens et concours (DAEC) voire les universités pour tous les examens.
- Piloter le dispositif de validation du DELF et du DILF et en lien avec les services référents des rectorats et France Education.
- Contribuer à la prévision et la réflexion sur la carte des formations de l'UPR, les demandes de moyens et la préparation des rentrées.
- Piloter la formation continue des enseignants en poste et la formation d'adaptation à l'emploi des enseignants nouvellement nommés sur l'UPR en lien avec les directions académiques de formation (DAFPEN), les corps d'inspection de l'Education nationale et les responsables nationaux de l'enseignement à la DAP.
- Faire le lien avec les 4 centre éducatifs fermés (CEF) du territoire en lien avec les IEN ASH pour une mutualisation du plan UPR de formation et pour une harmonisation du suivi des dossiers des élèves détenus.
- Accompagner l'organisation annuelle des rentrées en ULE dont validation des EDT de tous les professeurs titulaires et vacataires, l'accueil et le suivi des personnels EN nouveaux nommés.

- Organiser et suivre le tableau de bord de l'UPR et des ULE pour contribuer au pilotage des ULE, de l'UPR, pour suivre les enquêtes régionales, nationales et interministérielles, régulières ou ponctuelles.
- Co-préparer la commission régionale de suivi de l'enseignement en milieu pénitentiaire et produire à cette occasion des documents de présentation et de communication.
- Contribuer au suivi des HSE des professeurs : validation mensuelle individuelle, suivi de la saisie ASIE.
- Assurer l'animation de la plateforme collaborative numérique de l'UPR.
- Accompagner le suivi du fonctionnement et des missions du secrétariat de l'UPR.

Compétences souhaitées

- Enseignant expérimenté en milieu ordinaire avec une bonne connaissance de l'environnement et des organisations institutionnels.
- Expérience dans l'enseignement à de grands adolescents relevant des publics à besoins particuliers et/ou dans la formation de publics adultes. La certification du CAPPEI ou du 2CA-SH sera apprécié.
- Maîtrise experte de l'environnement bureautique et des outils numériques. Maîtrise du traitement des éléments statistiques.
- Connaissance des processus pédagogiques propres aux établissements pénitentiaires.
- Connaissance du travail par modules, par individualisation des parcours.
- Appétence pour les pratiques pédagogiques innovantes.
- Capacité à travailler en partenariats.
- Capacité à animer et coordonner des équipes et à piloter des groupes de travail.
- Capacité à développer et mettre en œuvre un projet pédagogique et éducatif.
- Autonomie d'organisation, sens de l'initiative et esprit d'ouverture.
- Capacité à rendre compte en fonction du cadre de demandes institutionnelles.
- Devoir de loyauté, de réserve et de confidentialité.

Conditions d'exercice

- Poste spécifique académique à profil.
- Casier judiciaire vierge.
- Déplacements réguliers et parfois sur plusieurs jours sur la région Occitanie (permis de conduire valide) à Paris et en régions.
- Horaires hebdomadaires flexibles sur une base d'au moins 35 heures et sur 38 à 40 semaines (Extension du service en heures supplémentaires effectives pour les besoins du service, sur constat de service fait).
- Salaire EN de base de l'enseignant en fonction de son statut et son grade plus indemnité forfaitaire pénitentiaire représentative du logement de 520€ brut.

Trois stages d'une semaine d'adaptation à l'emploi : ENAP Agen : 1 semaine N – INSHEA Suresnes : 1 semaine à N et 1 semaine à N + 1.

Candidature

Les candidatures (CV et lettre de motivation) issues de l'académie de Toulouse, sont à retourner à Monsieur le recteur de l'académie de Toulouse (DPE), avec copies à la Directrice de l'UPR.

Une commission interministérielle de recrutement recevra en entretiens les candidats dont les profils auront été retenus. Elle donnera un avis au Recteur en vue de l'affectation sur le poste.

Comme tous les postes d'enseignant en milieu pénitentiaire, il s'agit d'une affectation provisoire avec maintien sur le poste initial. L'affectation définitive aura lieu à l'issue de cette première année probatoire.

Contacts et informations

Directrice UPR Toulouse-Montpellier : maryse.coste@justice.fr

Adjointe pédagogique UPR Toulouse-Montpellier : genevieve.lepine@justice.fr

Rectorat de l'académie : dpe@ac-toulouse.fr